

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 14
Présents : 11
Pouvoir : 02
Votants : 13

L'an deux mil vingt deux
Le 17 mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 11 mars 2022

OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Albane PINEDE, Annie, PIGNEDE, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL

ABSENT excusé : Annie Pignède donne pouvoir à Jean-Michel Drevet, Laure-Paola Guivier donne pouvoir à Sébastien Guillaud, David Orjollet

Secrétaire de séance : Sylvie Sabatier

Monsieur le Maire présente au conseil les demandes de subventions faites par diverses associations et organismes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **et à la majorité**: 1 abstention -12 voix pour

DECIDE, d'attribuer les subventions aux associations selon la répartition suivante :

- ✓ A.D.M.R. — 600.00 €
- ✓ La Truite de l'Agny — 150.00 €
- ✓ Souvenirs français — 50.00 €
- ✓ ASBT — 300 €

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité

Certifié exécutoire et Affiché